

 <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p align="center">Responsables de la mention : Irina Parachkévova, Professeur, Eva Mouial, Professeur, Fabrice Siiriainen, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Juriste d'affaires</p> <p align="center">Responsables : Eva Mouial, Professeur et Irina Parachkévova, Professeur</p>	 <p align="center">Année Universitaire 2016 / 2017</p>
--	--	---

Master adossé au CREDECO (Centre de recherche en droit économique) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS – GREDEG

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Juriste d'affaires » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à la conduite des affaires juridiques et contentieuses des entreprises. La formation vise, en premier lieu, à renforcer les connaissances dans tous les domaines du «Droit de l'entreprise » (Droit des sociétés, Droit des contrats, Droit fiscal, Droit des assurances, Droit de la propriété industrielle, etc.). Elle a, en second lieu, pour objectif de donner aux étudiants les savoirs faire nécessaires à une intégration rapide dans un cabinet ou dans les services juridiques d'une entreprise (étude de cas, conception de montages contractuels et sociétaires, rédaction de contrats, etc.).

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs professionnels du droit (avocat en droit des affaires, juriste d'entreprise, juriste d'assurances, directeur administratif, chef de projet) aptes à mener à bien toute mission de conseil et d'assistance dans des branches aussi variées que le commerce, la finance, l'immobilier, la propriété industrielle, l'assurance, la banque.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Juriste d'affaires » est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit (droit des affaires, droit privé, IUP). Il est néanmoins ouvert aux titulaires d'un Master 1 d'AES. **Sélection sur dossier et entretien.**

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Préparer le Master Juriste d'affaires en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 116 : Tél. +33(0)4.92.15.71.49

Courriel : master2-droit@unice.fr

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des praticiens, du mois de septembre à fin mars. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **3 à 6 mois**, vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications)

SEMESTRE 1

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
UE 1 – Cours communs à la mention « Droit économique et des affaires »				
Technique contractuelle	20	2	1	
Anglais des affaires	20	2	1	
Contentieux des affaires	20	2	1	
UE 2 – Cours obligatoires pour la spécialité				
Droit des sociétés approfondi	20	2	1	
Droit de la propriété intellectuelle approfondie	20	2	1	
Droit de la distribution	20	2	1	
Droit de l'entreprise en difficulté	20	2	1	
Fiscalité des affaires	20	2	1	
Droit des marchés publics	20	2	1	
Droit de la concurrence	20	2	1	
Droit bancaire et financier	20	2	1	
Certaines matières sont mutualisées avec d'autres spécialités				
UE 3 – Cours optionnels (3 au choix)				
Droit des investissements internationaux	20	2	1	
Les contrats du commerce international	20	2	1	
Droit pénal des affaires	20	2	1	
Droit des assurances	20	2	1	
Droit économique de l'environnement	20	2	1	
Santé et sécurité du travail	20	2	1	
Responsabilité du fait des produits défectueux	20	2	1	
Certaines matières sont mutualisées avec d'autres spécialités				
Ou Parcours « Droit Social » (les trois matières sont à choisir en bloc)				
Techniques contractuelles dans la relation du travail	20	2	1	
Responsabilité sociale des entreprises	20	2	1	
Droit approfondi du travail	20	2	1	
UE 4 – Initiation à la recherche				
Conférences (dont méthodologie du rapport de stage)	20	2	1	
TOTAL SEMESTRE 1	300	30		

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

SEMESTRE 2

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
UE 5 – Stage				
Stage en entreprise (3 à 6 mois) / Mémoire et soutenance	20	30	15	
TOTAL SEMESTRE 2	20	30		

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement.

Les cours de l'**Unité 1** font l'objet d'un examen organisé de façon identique pour chacune des spécialités sur la base d'un écrit noté sur 20.

Les cours des **Unités 2 et 3** donnent chacun lieu à un examen écrit ou oral noté sur 20. Les épreuves écrites sont d'une durée de 2 heures.

L'**Unité 4** fait l'objet d'une notation en contrôle continu sur 20.

Le **stage en entreprise** (entreprise + mémoire + soutenance) est noté sur 300 points.

La **compensation** entre les unités et les semestres est possible.

Il y a une session d'examen par an.

Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, Spécialité professionnelle « Juriste d'affaires » les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté des Droit et Science Politique

Bureau pédagogique des Masters 2 (Bureau 116) – Avenue Doyen Louis Trotabas – 06050 Nice cedex 1

Tel : +33 04.92.15.71.49 ou +33 04.92.15.70.53

Courriel : master2-droit@unice.fr – Web : droit.unice.fr